

Émission : 09-04-2021

Mise à jour :

Directive ministérielle DGSP-016

Catégorie(s) :
✓ Allaitement
✓ Mère-Enfant
✓ Obstétrique
✓ Pédiatrie

Outils d'information en allaitement pour les professionnels de la santé et les médecins

Nouvelle directive

Expéditeur : Direction générale de la santé publique (DGSP)



Destinataires :
- PDG des établissements
- Directeurs de santé publique
- Directions des services professionnels
- Directions des programmes jeunesse

Directive

Objet :	Ces documents rappellent l'importance de l'allaitement et outillent les intervenants en périnatalité et les médecins dans le soutien à la prise de décision des parents au sujet de l'alimentation de leur enfant. Les outils d'information destinés à la clientèle et aux professionnels de la santé ont été révisés pour harmoniser l'ensemble des outils.
Principe :	Il est impératif de soutenir les parents dans un processus de prise de décision partagée. Les professionnels de la santé doivent reconnaître la nature délicate des décisions relatives aux soins et à l'alimentation des enfants pour aider les parents à soupeser les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles. Ils doivent s'appuyer sur ce que les parents savent déjà afin de leur fournir l'information pertinente à la prise de décision et l'adapter aux situations qui peuvent les préoccuper.
Mesures à implanter :	Les mesures sont présentées selon que la mère est atteinte ou non de la COVID-19.

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Notes importantes :

Direction ou service ressource :	Allaitement@msss.gouv.qc.ca
Documents annexés :	<ul style="list-style-type: none">✓ Allaitement dans le contexte de la pandémie : Outil d'information pour les professionnels de la santé (annexe 1)✓ Allaitement, dans le contexte de pandémie, lorsque la mère est atteinte de la COVID-19 : Outil d'information pour les professionnels de la santé (annexe 2)✓ Allaitement dans le contexte de la pandémie : Outil d'information pour les parents (annexe 3)✓ Allaitement dans le contexte de la pandémie, lorsque la mère est atteinte de la COVID-19 : Outil d'information pour les parents (annexe 4)

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par
Le sous-ministre adjoint,
Horacio Arruda

Lu et approuvé par
La sous-ministre,
Dominique Savoie

Émission :	09-04-2021
------------	------------

Mise à jour :	
---------------	--

Directive ministérielle DGSP-016

Directive

Dans le contexte actuel de la pandémie, il est impératif de continuer à soutenir les parents dans un processus de décision partagée quant à l'alimentation de leur enfant. C'est dans cet objectif que les quatre outils annexés destinés aux professionnels de la santé et aux parents, lesquels rappellent l'importance de l'allaitement en contexte de pandémie, ont été mis à jour à la suite de l'évolution de nos connaissances sur la COVID-19 ainsi qu'en fonction de l'épidémiologie de celle-ci. Ces outils sont déclinés en fonction que la mère soit atteinte ou non de la COVID-19.